

PSYCHOMOTRICIEN(NE)

Définition de l'emploi/métier :

Le psychomotricien propose une approche globale : psychologique-corporelle-cognitive et sociale de la personne âgée ou handicapée dans son environnement. Son objectif est de maintenir ou de développer les capacités résiduelles de la personne afin d'améliorer son bien-être au quotidien.

Les interventions auprès des patients se font sur prescription médicale.

1- LES SPÉCIFICITÉS DU SSIAD/UMC SOCIAL :

- **Accompagnement des soignants**
 - Observe en situation, conseille, fait des recommandations pratiques sur les domaines tels que le toucher, la communication non verbale, la mobilisation, l'adaptation de postures...
 - Participe à l'évolution des protocoles de soins,
 - Soutient et accompagne les projets personnalisés individualisés,
 - Participe aux réunions d'équipe et apporte son regard spécifique,
 - Propose et anime des travaux de groupe (mise en situation, réflexion clinique, sensibilisation, formation...).

- **Accompagnement des personnes**
 - Réalise un bilan initial, élabore un projet de soins individualisé,
 - Réalise des séances de psychomotricité, sur prescription médicale, à raison de 20 séances maximum.

2- LES QUALIFICATIONS ET COMPÉTENCES REQUISES POUR EXERCER

- **Qualifications**
 - Diplôme d'Etat psychomotricien

- **Compétences**
 - Capacité à porter un projet expérimental.
 - Connaissance des personnes âgées et des troubles cognitifs.
 - Sens de l'organisation, du travail en équipe.
 - Capacité d'adaptation, d'autonomie.
 - Connaissance du secteur médico-social.

- **Hiérarchie**
 - Le psychomotricien est en hiérarchie directe avec la responsable du service.